



## Attestation de témoignage

-----  
Par Fredou

Bonjour,

Une personne à fait un faux témoignage contre moi pour "aider" son copain et de ce fait me porte préjudice, si cette personne veut finalement annulé son témoignage comment il peut faire ?

Merci.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Ça dépend de la nature de l'affaire : au civil pour une affaire en cours il doit rédiger une nouvelle attestation revenant sur ses déclarations. Votre avocat saura s'en servir.

Si c'est au pénal, il va au commissariat de son choix faire sa déclaration.

Évidemment il s'expose à une sanction, mais son repentir et sa volonté de réparer spontanément sa sottise seront pris en compte.